



# General Assembly

Distr.: General  
22 March 2007

Sixty-first session  
Agenda item 44

## Resolution adopted by the General Assembly

[without reference to a Main Committee (A/61/L.53 and Add.1)]

### 61/255. Holocaust denial

*The General Assembly,*

*Reaffirming* its resolution 60/7 of 1 November 2005,

*Recalling* that resolution 60/7 observes that remembrance of the Holocaust is critical to prevent further acts of genocide,

*Recalling also* that, for this reason, resolution 60/7 rejects efforts to deny the Holocaust which, by ignoring the historical fact of those terrible events, increase the risk they will be repeated,

*Noting* that all people and States have a vital stake in a world free of genocide,

*Welcoming* the establishment by the Secretary-General of a programme of outreach on the subject of "the Holocaust and the United Nations", and also welcoming the inclusion by Member States within their educational programmes of measures to confront attempts to deny or minimize the importance of the Holocaust,

*Noting* that 27 January has been designated by the United Nations as the annual International Day of Commemoration in memory of the victims of the Holocaust,

1. *Condemns without any reservation* any denial of the Holocaust;
2. *Urges* all Member States unreservedly to reject any denial of the Holocaust as a historical event, either in full or in part, or any activities to this end.

85th plenary meeting  
26 January 2007

UN 1948

~~2007~~

~~41~~

594<sup>EW</sup>

2007

1948

059



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 mars 2007

Soixante et unième session  
Point 44 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sans renvoi à une grande commission (A/61/L.53 et Add.1)]

### 61/255. Déni de l'Holocauste

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* sa résolution 60/7 du 1<sup>er</sup> novembre 2005,

*Rappelant* que la résolution 60/7 fait observer que la mémoire de l'Holocauste est essentielle pour prévenir de nouveaux actes de génocide,

*Rappelant également* que, pour cette raison, la résolution 60/7 rejette les efforts visant à dénier l'Holocauste, qui, en ignorant l'historicité de ces terribles événements, accroissent le risque qu'ils se reproduisent,

*Notant* que tous les peuples et tous les États ont un intérêt vital à ce que le monde soit exempt de génocide,

*Se félicitant* de la mise en place par le Secrétaire général d'un programme de communication intitulé « L'Holocauste et les Nations Unies » et se félicitant également de l'inclusion par des États Membres dans leurs programmes d'enseignement de mesures visant à s'opposer aux tentatives faites pour dénier l'Holocauste ou en réduire l'importance,

*Notant* que le 27 janvier a été désigné par l'Organisation des Nations Unies Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste,

1. *Condamne sans réserve* tout déni de l'Holocauste ;
2. *Engage vivement* tous les États Membres à rejeter sans réserve tout déni de l'Holocauste en tant qu'événement historique, que ce déni soit total ou partiel, ou toute activité menée en ce sens.

*85<sup>e</sup> séance plénière  
26 janvier 2007*